
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
8 septembre 2021



Bonjour à vous,

L'automne arrive à grands pas et avec lui, approchent l'Assemblée générale annuelle (AGA) et la journée thématique **Les essentiels professionnels** qui nous permettra de communiquer et de réfléchir sur la pratique de la sexologie. Je suis enchantée de voir que la participation est au rendez-vous ; les sexologues ont soif de ces occasions de se développer, d'apprendre et d'être ensemble, dans une

identité commune autant que diversifiée. J'en profite pour vous rappeler qu'il reste six mois à la période de référence pour répondre aux normes de formation continue !

L'Assemblée générale annuelle : partage d'informations essentielles

Lors de l'AGA, nous pourrons vous partager le fruit de nos efforts constants et vous informer sur les différentes actions qui font, entre autres, reconnaître les services sexologiques en tous genres comme étant essentiels et complémentaires à la réponse aux besoins d'ordres sexologiques au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Nous en profiterons aussi pour vous parler des projets futurs, de nos représentations auprès des ministères de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, de la justice, de la sécurité publique, etc. Nos différentes orientations stratégiques vous seront exposées et vous serez à même de constater l'impact que l'OPSQ, voire, la sexologie en tant que profession, peut avoir sur la population québécoise.

La valorisation du travail des sexologues

Je suis particulièrement fière du travail du Conseil d'administration et de la direction générale qui découle de ces orientations stratégiques renouvelées. Les retombées positives de nos représentations des dernières années sont intéressantes pour un grand nombre de sexologues. Toujours en mettant le bien-être du public au centre de nos actions, nous dégageons une crédibilité et une pertinence qui permet une meilleure reconnaissance de la profession de sexologue. Nous voyons de plus en plus d'offres d'emploi qui indiquent nommément « sexologue » dans leurs titres d'emploi ou dans leurs descriptions. Nous allons persister dans cette voie afin que le public québécois puisse avoir une réponse accessible à ses besoins d'aide sur le plan sexologique.

Mise à jour sur la COVID-19

Pour terminer, je ne peux m'adresser à vous sans parler de la situation de la Covid-19 qui persiste. Nous remercions les sexologues pour leur agilité et leur adaptabilité depuis le début de la pandémie.

Suivant l'annonce ministérielle d'hier au sujet de la [vaccination obligatoire pour le personnel de la santé et des services sociaux](#) «au public et au privé», nous avons reçu quelques demandes d'informations visant à préciser si les sexologues exerçant en pratique autonome étaient inclus par cette annonce. Cette mesure s'adresse au « personnel du réseau de la santé dans tous les établissements de la province, tant publics que privés ». Comme travailleuse ou travailleur autonome, si vous n'êtes pas rattaché à de tels établissements, **vous ne seriez donc pas concerné par cette mesure présentement**. Si la situation évolue et que le gouvernement nous informe que cette mesure s'étend aux sexologues en cabinets privés, nous vous en informerons par le biais de l'infolettre.

Cela étant, **l'OPSQ recommande la vaccination pour toutes et tous les sexologues considérant que nous sommes en contact direct avec la clientèle et que nous constituons un service essentiel**. La vaccination vise à se protéger soi, mais aussi à protéger les autres, y incluant la clientèle.

Je vous souhaite un bel automne et au plaisir de vous voir à l'AGA,

La Présidente



Joanie Heppell, sexologue